

Plan de performance des territoires : plus de 14 millions d'euros pour accélérer le tri et le recyclage des emballages et des papiers

Conformément à sa volonté d'accélérer les performances du recyclage des emballages et des papiers, Citeo poursuit la simplification du geste de tri aux côtés de ses partenaires, collectivités locales, opérateurs et filières. Depuis 2015, Citeo et les collectivités locales mettent en place progressivement l'extension des consignes de tri. Grâce au [Plan de performance des territoires](#) (190 millions d'euros investis sur la période 2018-2022), 27 millions de Français peuvent aujourd'hui trier tous leurs emballages dans le même bac. Citeo vient d'attribuer les 14,1 millions d'euros de la 3^{ème} phase du Plan de performance à l'accompagnement de plus de 150 projets de collecte, de modernisation de centres de tri et de simplification du geste de tri. Citeo rappelle et maintient son objectif de 50% de la population française métropolitaine en extension des consignes de tri mi-2020.

92 collectivités engagées dans la simplification du geste de tri

Dans le cadre de la 3^{ème} phase du Plan de performance des territoires, 6,3 millions d'habitants supplémentaires pourront trier tous leurs emballages sans exception dans les mois à venir.

Grâce à la mise en œuvre du plan de Citeo, les consignes de tri seront étendues à l'ensemble des emballages pour près de 50% de la population à partir du 1^{er} semestre 2020. Citeo finance les tonnes de plastique recyclé à hauteur de 660 €/t.

Poursuite de la modernisation des centres de tri

Afin de permettre la simplification du geste de tri dans ces nouvelles collectivités, 7 nouveaux centres de tri sont sélectionnés. Ils modifieront ainsi leur équipement et leur process industriels de façon à pouvoir opérer un tri de qualité pour les nouveaux plastiques triés (pots, barquettes et films) tout en optimisant leurs coûts de production.

Depuis 2015, 46 centres de tri ont ainsi été modernisés pour accueillir les flux issus de l'extension des consignes de tri et 22 ont des projets en cours de mise en œuvre. Le financement total de Citeo s'élève, pour cette phase, à 8,8 millions d'euros.

Optimisation de la collecte

Citeo finance à hauteur de 5,3 millions d'euros 54 projets sélectionnés pour améliorer la desserte en porte à porte ou de proximité sur les zones non ou mal équipées, réduire la fréquence de collecte sélective en porte à porte, harmoniser les dispositifs, mieux collecter les papiers diffus, etc.

[Retrouvez la liste des collectivités et des projets retenus](#)

Pour rappel :

1^{ère} phase d'appel à projet (avril 2018)

- Extension des consignes de tri : 90 collectivités retenues, 9 millions d'habitants supplémentaires
- Optimisation de la collecte : 52 projets retenus

2^{ème} phase de l'appel à projets (juillet 2019) :

- Extension des consignes de tri : 131 collectivités retenues, 9 millions d'habitants supplémentaires
- Optimisation de la collecte : 79 projets retenus
- Modernisation des centres de tri : 26 nouveaux centres de tri pour l'extension des consignes de tri et 5 centres de tri déjà en extension accompagnés pour optimiser leur process

A propos de Citeo

Citeo a été créée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers en les transformant en ressources. Avec sa filiale Adelphi, Citeo apporte conseils et solutions à ses clients – entreprises de l'industrie, du commerce, de la distribution et des services de grande consommation – afin de les aider à exercer leur responsabilité liée à la fin de vie des emballages et des papiers, et ce dans des conditions économiques optimales. En 25 ans, les entreprises ont investi plus de 9,5 milliards pour financer la collecte sélective et créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui 70% des emballages et 59% des papiers sont recyclés grâce au tri des Français devenu le 1^{er} geste citoyen. Agissant pour faire advenir une véritable économie de la ressource en France, Citeo s'est fixé 3 priorités : simplifier le geste de tri pour permettre à tous les Français de trier tous leurs emballages et papiers d'ici 2022 ; innover pour inventer les nouveaux matériaux, technologies de recyclage, solutions de collecte et débouchés ; réduire l'impact environnemental des emballages et des papiers en accompagnant les entreprises dans la généralisation de l'éco-conception.

Contact presse

Laureen Bonnet

laureen.bonnet@citeo.com / 01 81 69 05 97 / 06 75 65 04 61